INSA
INSTITUT NATIONAL
DES SCIENCES
APPLIQUÉES
TOULOUSE

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION A L'INSA TOULOUSE

Effectuer sa 5° année en alternance

Édition 2020-2021

En partenariat avec

midi sup'
PARTAGEONS nos TALENTS

UN CONTRAT DE PRO, C'EST QUOI ?

C'est un contrat à durée déterminée (CDD) rémunéré de 12 mois qui vous « transforme » en salarié·e en formation.

TOUTES VOS SPECIALITÉS D'INGÉNIEUR SONT CONCERNÉES
TOUS LES PARCOURS DE DERNIÈRE ANNÉE
(PTP, MASTER, TSM...)
TOUS LES ÉLÈVES-INGÉNIEUR·E·S DE 5ÈME ANNÉE

VOTRE PREMIÈRE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Avantages pour l'élève-ingénieur·e :

- Votre premier CDD en relation avec votre formation d'ingénieur
- Construction de votre projet professionnel
- Un salaire mensuel sur toute la durée du CDD (minimum 80% du SMIC pour étudiants âgés de 21 à 25 ans ; minimum 65% du SMIC pour étudiants âgés <21 ans)
- Les frais d'inscription GRATUITS pour votre dernière année INSA de Toulouse Les droits d'un salarié (mutuelle d'entreprise, congés ...)
- Accompagnement par un tuteur INSA et un tuteur en entreprise

Vous devenez un salarié avec des obligations professionnelles et devez en contrepartie :

- Adhérer à la mutuelle d'entreprise
- Attester votre présence lors des cours à l'INSA (signature des feuilles d'émargement)

QUELS EMPLOYEURS PEUVENT CONCLURE UN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION ?

Tout employeur assujetti au financement de la formation professionnelle peut conclure un contrat de professionnalisation. L'État, les collectivités territoriales et les EPA ne sont pas concernés.

TEMOIGNAGES D'ÉTUDIANT-SALARIÉ·E·S DE L'INSA TOULOUSE EN CONTRAT DE PRO :

« Un vrai premier pas dans le monde de l'entreprise où on se sent impliqué pour mieux préparer sa future vie professionnelle. »

« Le contrat de professionnalisation est une opportunité que notre école et des entreprises nous offrent, il faut la saisir ! »

« Expérience à recommander sans hésiter »

« Expérience riche avec plus d'implication dans la vie du laboratoire »

« Très bonne expérience en entreprise, intégration plus forte en entreprise que lors d'un stage »

« Très bonne expérience pour préparer la vie professionnelle »

« Aucun regret, sujet complexe et complet, réelle intégration en entreprise et travail réel! »

COMMENT ET OÙ TROUVER LES OFFRES DE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION ?

- En engageant une démarche personnelle (comme une recherche d'emploi)
- En prolongeant votre stage de 4ème année
- En contactant les entreprises (site internet, candidatures spontanées)
- En utilisant les contacts « Relations Entreprises » de votre département
- En consultant le site de l'INSA Formation Continue (espace dédié aux offres en alternance)

PLANNING DE VOTRE ANNÉE EN ALTERNANCE (400 h de formation à l'INSA)

Planning 2020-2021 Elève Ingénieur INSA en contrat de professionnalisation / Timetable 2020-2021

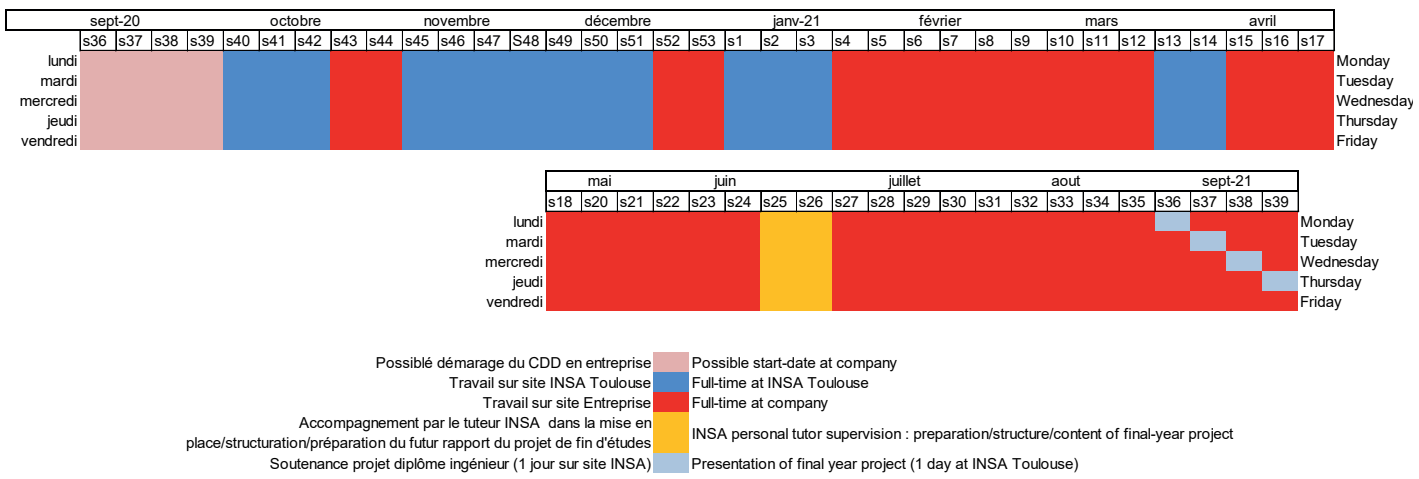

LES PROCÉDURES POUR SIGNER UN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Vous avez **trois documents** à remplir et signer :

La convention

- Remplir et envoyer au Service Formation Continue la matrice d'informations sur vous et sur l'entreprise
- à télécharger sur notre site : http://forpro.insa-toulouse.fr/fr/alternance/vous-etes-en-4eme-annee-insa/vous-etes-retenu-e-que-faire.html
- La convention vous sera communiquée en réception de la matrice complétée.
- Signée par : INSA Formation continue, l'entreprise, vous

La fiche missions

- Remplie par vous sur : https://conventiondestage.insa-toulouse.fr/
- Validée (juridiquement) par le Service Formation Continue
- Validée (pédagogiquement) par votre Département INSA
- Signée par : vous, votre Département INSA et votre tuteur professionnel

Le CERFA n° 12434 02

- Les documents nécessaires à la contractualisation (à fournir à l'entreprise) sont accessibles en cliquant sur la vignette de votre spécialité sur notre site
- Signée par : vous et l'entreprise

Une étape supplémentaire pour les étudiants étrangers :

- Faire un « demande d'autorisation de travail » auprès de la Direccte, plus d'informations sur notre site :

http://forpro.insa-toulouse.fr/fr/alternance/vous-etes-en-4eme-annee-insa/vous-etes-retenu-e-que-faire.html

Nous contacter

Service Formation Continue, INSA Toulouse

Site web :
http://forpro.insa-toulouse.fr/fr/alternance.html

Tél : 05 67 04 88 66
Mail : fcd@insa-toulouse.fr

Nous contacter

CFA MIDI-SUP

Site web :
http://midisup.com/

Tél : 05 61 10 95 68
Mail : audrey.taillefer@midisup.com